

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 avril 2022



Le 20 avril 2022 à Mallemort les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en assemblée générale sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation a été diffusée par mail le 2 avril 2022 avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activités depuis la dernière AG du 30 juin 2021 et Rapport Moral
- Rapport Financier, approbation des comptes 2021, cotisations et budget 2022
- Perspectives et Orientations 2022
- Renouvellement du Conseil Collégial
- Questions diverses

Initialement notre assemblée générale devait se tenir en décembre 2022. Les conditions sanitaires liées au COVID19 ont conduit à la reporter. Toutefois, un rapport d'activité du second semestre 2021 a été diffusé début décembre et un bilan financier 2021 établi.

**Participants :** Mireille Salamon, Anne Van den Steen, Jean-Claude Degiovanni, Muriel Platon, Thierry Platon, Denise Palix, André Palix, Ann Tulloh, Francine Cherrier, Daniel Guyot, Daniel Terrabon

Philippe Bernon a donné pouvoir à Denise Palix

Philippe Pignet a donné pouvoir à Thierry Platon

Absents excusés : Robert Roussier, Gérard Fourniller et Laetitia Tomaka

Mme Mauricette Agier et M. Vincent Daval étaient présents et représentaient la mairie, l'association les en remercie.

MP TD  
AB. JCB

## Bilan d'activités / Rapport moral

En préambule au rapport moral, un tour de table permet à chacun de se présenter et d'exposer son intérêt pour l'association.

La Parole aux Citoyens a pour objet principal la promotion des démarches de démocratie participative. L'association assure par ailleurs les rôles de « cercle de réflexion », de « laboratoire d'idées » et de « vigie citoyenne » dans des divers domaines comme la protection de l'environnement, l'urbanisme, la préservation du patrimoine et du cadre de vie...

L'activité du second semestre 2021 ayant fait l'objet d'un rapport diffusé début décembre, Muriel dresse le panorama des actions menées depuis cette date par l'association. Pour l'essentiel l'activité en ce début 2022 a concerné les points suivants (le détail est donné en annexe 1):

- Participation au Comité Consultatif Environnement mis en place par la commune
- Réflexions sur la protection des terres agricoles (mise en place d'une Zone Agricole Protégée, alertes sur le mitage des zones agricoles,...)
- Suivi des travaux menés en Durance par le SMAVD et Lafarge
- Alerte sur l'abattage d'arbres emblématiques le long du Canal du Moulin et sur la nécessité de mieux protéger les arbres dans le PLU
- Participation à la concertation sur le futur SCOT de la Métropole et à l'enquête publique sur le parc solaire de l'ancienne décharge
- Participation aux travaux du Pacte pour la Transition en Pays Salonais

*Au final, l'ensemble des participants considère que l'action de l'association a été positive pour la commune et ses habitants.*

*Après délibération le rapport moral est adopté à l'unanimité*

## Rapport financier

### Bilan 2021

Le rapport financier de l'année 2021 a été diffusé avec la convocation à l'AG.

Au 6/12/2020 le bilan financier s'élevait à **3.94 Euros**

Sur l'exercice 2021 les recettes ont été de 3680 Euros, incluant les cotisations, les dons et les subventions de la commune, du département et du Crédit Agricole.

MP TP  
AB . 700



Les dépenses se sont élevées à 3206.06 Euros.

Au-delà des frais de fonctionnement, l'essentiel des dépenses a concerné la manifestation « Se Souvenir du Marché Couvert » ainsi que la « Carte des Producteurs de Mallemort ».

En 2021 l'association comportait 15 membres à jour de leur cotisation

*Au 23/11/2021 le bilan annuel a été arrêté à **477.88 Euros***

*Après délibération le rapport financier 2021, le budget 2022, et le maintien de la cotisation à 10 Euros sont adoptés à l'unanimité*

### **Situation au 20 avril 2022**

Compte tenu des frais de fonctionnement (assurance, cotisation FNE, tenue de compte), des recettes liées aux cotisations (170 Euros), et du non encaissement d'un chèque, la trésorerie au 20 avril 2022 s'élève à **941,71 Euros**.

A noter que pour 2022 la commune nous a accordé 450 Euros de subvention « fonctionnement » ainsi que 1000 Euros pour l'exposition « Histoire des Deux Canaux ». Pour cette manifestation le Crédit Agricole s'est également engagé à nous verser 300 Euros. Nous attendons également une aide substantielle du Département afin de pouvoir réaliser ce projet et pour finir le SMAVD et le SICAS pourrait également nous aider.

## **Perspectives et Orientations 2022**

Nous prévoyons de reconduire les principales animations des années précédentes.

L'évènement majeur sera le festival VIVANT sur le thème « l'Eau et le Territoire » et plus particulièrement l'exposition « Histoire des Deux Canaux ».

Par ailleurs :

- Une balade découverte au Piboulon est programmée dimanche 15 mai
- L'animation « Mallemort à Bicyclette » est prévue sur le thème « l'eau et le territoire » à l'occasion du festival VIVANT !
- Une projection débat sur le thème de la Durance est également prévue à cette occasion
- Il est également prévu une balade-recensement des friches agricoles ainsi qu'une participation au « clean up day » avec la commune et le comité environnement

Voir en annexe 2 le projet associatif détaillé

Bien entendu nous continuerons à assurer notre rôle de vigie citoyenne pour la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.

Daniel souhaite notamment que l'on s'intéresse au problème des réseaux de fils dans le village. Il a déjà entamé un travail sur ce thème.

MP TP  
AO . DCD

## Renouvellement du Conseil Collégial

Suite à la démission d'Isabelle Mosser et en l'absence d'autre candidature, il est proposé de renouveler le Conseil Collégial avec la composition suivante :

Anne Van den Steen


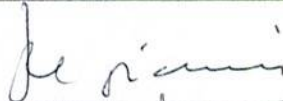
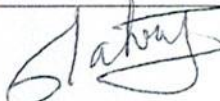
Jean-Claude Degiovanni

Muriel Platon

Thierry Platon

*Après délibération la nouvelle composition du Conseil Collégial est adoptée à l'unanimité*

Fait à Mallemort le 27 avril 2022

Anne Van den STEEN	
Jean-Claude DEGOVANNI	
Muriel PLATON	
Thierry PLATON	